

**Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire,  
14 juin 2017, à 19h; salle 286  
«Bankettsaal»; Bernerhof, Bundesgasse 3, Bern**

---

**Présent-e-s :**

Pour le Comité :

Jacques-André Maire, président  
Simon Denoth, secrétaire général  
Marco Chiesa, vice-président  
Anne Seydoux, vice-présidente  
Sumiti Lips  
Olivier Salamin  
Mireille Thévenaz  
David Stulz  
Romana Cilloni  
Maryka Lâamir  
Anne Marie de Andrea  
Pierre Clavel

Et plus de 30 membres.

**Excusé-e-s :**

Ivo Bischofberger (Président du Conseil des États)  
Didier Berberat (Conseiller aux Etats et Défense du français)  
Liliane Maury Pasquier (Conseillère aux Etats)  
Beat Vonlanthen (Conseiller aux États)  
Jacques Bourgeois (Conseiller nationale)  
Margrit Kiener Nellen (Conseillère nationale)  
Isabelle Moret (Conseillère nationale)  
Isabelle Chassot (Directrice de l'Office fédéral de la culture)  
Geneviève Clavel  
Francis Cousin  
Daniel Favre, Secr gén de l'Ass "Défense du français", prés hon  
de l'Association suisse des journalistes  
Francine John (ancienne Conseillère aux Etats)  
Clément Lopez-Polo (vérificateur des comptes H-L)  
Michel Moret  
Luc Recordon (ancien Conseiller aux Etats)  
Philippe Richard  
Claude Ruey (ancien Conseiller National et président H-L)  
Brigadier Guy Vallat  
Thierry Vauthey  
Eric Voruz (ancien Conseiller national)  
Roger de Weck

## 1. Salutation

- Décision : Aucune.

Le président salue les participants et les remercie de leur intérêt pour les causes défendues par Helvetia Latina.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2016

- Décision : P-V adopté.

Le P-V est adopté après la lecture de celui-ci par Monsieur Olivier Salamin.

## 3. Rapport du président

- Décision : Aucune.

### 3.1. Site H-L

Le site internet H-L a été remis à jour par une mandataire externe à l'organisation, à savoir Madame Leschaud.

H-L va essayer à l'avenir d'être plus fiable concernant la diffusion de nos P-V d'Assemblées générales.

### 3.2. Enseignement du français; Thurgovie; Ecole primaire

La nouvelle du jour: acceptation par le parlement du canton de Thurgovie du maintien du français à l'école primaire ([Communiqué de presse](#)). Le référendum prévu par certains en cas de refus n'aura donc pas été nécessaire.

Dans l'intervalle, le CF était prêt à intervenir et à renforcer la loi sur les langues au cas où des cantons suisses-allemands auraient supprimé le français ou l'italien de leur école primaire. La Confédération veut cependant éviter autant que possible de se mêler de cette affaire.

### 3.3. Entretien avec le CF Ueli Maurer

Entretien avec le CF Ueli Maurer. Celui-ci a approuvé l'idée d'un événement H-L (journée H-L dans l'administration fédérale). Cet événement est agendé à l'automne 2018.

H-L peut remercier le soutien de Madame Nicoletta Mariolini qui a laissé H-L présenter ce projet lors de la dernière rencontre avec ses répondants dans l'adminis-

tration fédérale, avec lesquels elle tient séance trois fois par année. Les échos ont été favorables. Nous rentrons maintenant dans la phase de concrétisation.

#### 3.4. Soirée annuelle H-L du 6 décembre 2016

Soirée Annuelle du 6 décembre 2016 en collaboration avec l'Alliance Française. Durant cet événement nous avons eu droit à un exposé de très haut niveau de Roger de Weck. Puis Doris Leuthard a accepté de se prêter au jeu des questions dans une table ronde.

#### 3.5. Activité d'H-L au parlement

H-L a pu ces derniers mois collaborer efficacement avec le Groupe parlementaire Plurilinguisme. H-L remercie en particulier son président le Conseiller aux États Hans Stöckli, ainsi que Mme Christine Matthey, secrétaire générale du Forum Helveticum, présents ce soir.

H-L s'est bien battue mais a essuyé un échec dans son combat contre la suppression d'une subvention de CHF 500'000 d'aide aux cantons bilingues. Cette suppression est prévue dans le cadre du projet de stabilisation des dépenses.

H-L soutient l'idée d'un CF à 9 membres qui permettrait d'assurer la présence d'un-e italophone. Mais pour l'instant cette proposition n'a pas encore abouti.

#### 3.6. Politique des langues

Depuis que la possibilité est donnée aux collaborateurs de faire une auto-évaluation de leur niveau de langue, la fréquentation des cours de langue a augmenté.

Nicoletta Mariolini a pour objectif de développer une véritable politique des langues en collaboration avec l'OFPER. De son côté H-L essaye de renforcer ses liens avec l'Italianità et avec la Lia Rumantscha.

#### 3.7. Conclusion année H-L

En conclusion cette année 2016 / 2017 est dans la continuité mais aussi avec une volonté affichée de dynamiser notre association.

Le président de H-L remercie une fois de plus les membres du comité qui sont tous bénévoles.

#### 3.8. Allocution Jörg de Bernardi

Les points essentiels du discours de Monsieur Jörg de Bernardi, vice-chancelier de la Confédération et ancien délégué du canton du Tessin:

Tout d'abord Monsieur Jörg de Bernardi excuse le chancelier de la Confédération, Monsieur Walter Thurnherr, qui n'a pas pu venir.

Dans son discours, Monsieur Jörg de Bernardi met en exergue les trois thèmes suivants:

- 3.9. Territorialité
- 3.10. Plurilinguisme dans l'administration
- 3.11. Langue + Digitalisation

### 3.9. Territorialité

Il y a 550'000 italophones en Suisse. Or aujourd'hui la majorité de ceux-ci vit au Nord des Alpes. On pourrait même songer à déplacer le siège de la RSI à Lucerne – d'après certains.

Dans le canton bilingue de Berne il y a 10,3 % de francophones. Il y a 10,8 % de germanophones au Tessin. Le lien entre langue et territorialité est en train de se casser.

### 3.10. Plurilinguisme dans l'administration

Il est nécessaire de maintenir le plurilinguisme dans l'administration fédérale car le mode de pensée de chacune des communautés linguistiques est différent. Par exemple les francophones ont tendance à expliquer les problèmes suivant la séquence suivante : thèse + antithèse + synthèse (conclusion). Cette manière de procéder désoriente les Suisses allemands qui pourraient confondre la thèse et la conclusion.

De ce fait, il importe de changer de paradigme : Il faudrait commencer à écrire des messages concernant les projets de loi en italien et subséquemment les traduire en français et allemand.

### 3.11. Langue + Digitalisation

Les outils d'aide informatique à la traduction sont en train d'effectuer des progrès fulgurants.

Certains outils informatiques de terminologie sont disponibles sur internet. Prière de consulter le site : [www.termdat.bk.admin.ch](http://www.termdat.bk.admin.ch)

En revanche certains outils d'aide à la traduction ne sont pas disponibles auprès du public pour des raisons de licence.

La Chancellerie fédérale possède un outil de traduction appelé «translation memory». Si on cite une loi qui y figure, il n'y a pas besoin de la retraduire. Il y a toutefois le risque d'être pris au piège par d'anciennes traductions.

## 4. Compte 2016 (remis sur place)

- Décision : Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Jacques-André Maire insiste sur le fait que le résultat financier est bon. Des économies ont été faites sur la soirée annuelle. Les honoraires du Secrétaire général ont été supprimés.

## **5. Rapport de la vérification des comptes (décharges)**

- Décision : Suite au rapport des vérificateurs, décharge est donnée à l'unanimité au trésorier Pierre Clavel.

L'exercice s'achève sur un bénéfice de CHF 5'042,85. La situation financière d'H-L est saine.

## **6. Budget 2017 et cotisations**

- Décision : Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité. Le montant de la cotisation est maintenu.

Le budget 2017 est adopté à l'unanimité.

Petite remarque: Faute de frappe dans la version italienne de l'ordre du jour. Il y figure la mention "2016" en lieu et place de la mention "2017".

## **7. Composition comité**

- Décision : Pas de changement dans la composition du comité.

Tous les membres du comité ont sollicité leur réélection.

## **8. Soirée annuelle**

La soirée annuelle a été fixée au mardi 28 novembre 2017 à l'Hotel Bern; L'invité sera le CF Alain Berset.

## **9. Divers**

- Décision: Aucune.

Ce soir H-L est l'hôte de la Chancellerie fédérale. Un grand merci à la Chancellerie fédérale.

Fait à Berne le 17 juin 2017 par Olivier Salamin.